



FEUILLE DE CHOU

Bulletin Municipal de la Commune de Séreilhac. Consultable sur le site internet de la commune : www.sereilhac.fr

Sommaire

Dossiers du Conseil Municipal

2-3

Espace des Associations

4-5

Pour Info

6-8



Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h-12h 13h30-17h30
Le samedi 9h-12h
Tél.: 05.55.39.10.33

Hors horaires d'ouverture :

Urgences techniques (fuites,...) :
06.72.47.36.70
Adjoint d'astreinte (problèmes graves) :
06.75.03.79.93

Courriel : secretariat@sereilhac.com
Site : www.sereilhac.fr

Résultats des Elections Municipales partielles intégrales du Dimanche 09 avril 2017

Nombre d'électeurs inscrits.....	1465	
Nombre de votants.....	782	soit 53.38%
Nombre de bulletins et enveloppes annulés.....	69	
Nombre de bulletins blancs.....	10	
Nombre de suffrages exprimés.....	703	soit 47,99%
Majorité absolue.....	352	

L'élection est acquise au premier tour de scrutin si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés.

La liste « Pour Séreilhac avec vous » a réuni les conditions exigées par la loi pour que l'élection soit acquise.

DROIT DE VOTE

Voter est un droit civique essentiel , il permet à tous les citoyens d'exprimer leurs choix et leur volonté.



Accomplir un geste citoyen essentiel à la démocratie, c'est aller voter !

Voter est aussi un devoir car il permet à la démocratie de fonctionner. C'est le civisme.

Les Elections Présidentielles auront lieu le 23 avril pour le 1er tour et le 07 mai pour le 2ème tour.

RAPPEL : Pour voter, vous devez présenter **obligatoirement** une pièce d'identité.

Les Dossiers du Conseil du 24 Février 2017



Comptes rendus du Maire Adjoint

Le 06 mars, 12 familles concernées par les impayés de la cantine avaient rendez-vous en Mairie afin de comprendre les raisons des retards de paiement et éventuellement de convenir d'un étalement de leurs dettes. Seules 2 familles sont venues, dont 1 a accepté un étalement.

Des problèmes de voisinage concernant notamment le bruit ont été signalés Chez Mana, rue Dupuytren et au Maupas. Les familles concernées ont été reçues en Mairie et informées des nuisances reprochées.

Une seule réponse a été transmise en Mairie suite à notre annonce sur l'abattage d'arbres à Maison Neuve. La personne concernée sera contactée pour convenir des modalités et des dates de cette intervention.



Solidarité

La commission a accompagné une personne dans ses démarches pour son maintien à domicile : repas à domicile, demande d'APA, mesure de protection.

La commission propose que la dictée intergénérationnelle ait lieu le samedi 1^{er} juillet 2017 à 14 h 30 dans les mêmes conditions que l'an passé et le repas des aînés le dimanche 21 janvier 2018.

Les demandeurs d'emplois en janvier sont de 84 (38 Hommes, 46 Femmes) dont 63 sont indemnisables.



Com. Com du Val de Vienne

Le conseil communautaire du 28 mars 2017 a été consacré au budget 2017 adopté sans hausse de la fiscalité ni emprunt. Concernant le fonctionnement, les bases fiscales ont été revalorisées de 2 %. En revanche, les dotations subissent une baisse de 11,22 %. Les dépenses réelles sont en légère augmentation. L'investissement portera sur l'achèvement du pôle jeunesse, les travaux d'accessibilité du pôle sportif, la mise aux normes des déchetteries, la réalisation d'une étude pour une maison de santé pluridisciplinaire, l'achat de matériel et de logiciel, la possible acquisition d'une réserve foncière sur la commune de St Yrieix-sous-Aixe, la révision du PLUI, le transfert de compétence de l'eau et de l'assainissement, l'aménagement du numérique sur le territoire.

Le transfert de la compétence « assainissement » vers la communauté de communes du Val de Vienne est prévu au 1^{er} janvier 2018.

Pour le PLUI, 3 réunions de travail sont prévues. Le nombre d'hectares constructibles devra être revu à la baisse de manière importante.

Une motion a été déposée auprès du journal « Le Populaire du Centre » au sujet des articles envoyés par Val de Vienne qui ne paraissent pas.

L'ouverture du WELDOM dans la zone d'activités du Grand Rieu est prévue le 12 avril.



Cadre de Vie

Durant le mois de mars, les travaux des employés du service technique ont été consacrés au cimetière, au curage de fossés dans la campagne, à la tonte du site de Maison Neuve, à la finition des joints de la faïence du WC de la mairie, à la réfection de chemins allée des Marronniers et Chez Mana, à l'entretien du matériel.

Suite à la visite des villages des Rivaux, de la Baisse et du Gatinaud, des travaux ont été réalisés. La prochaine visite aura lieu le 1^{er} avril dans les villages de Bel Air, La Renaudie, les Goths.

Lors de la réunion départementale sur la sécurité routière du 10 mars 2017 concernant le rappel des dangers au volant dus aux distracteurs, 8 radars supplémentaires seront posés de même que la mise en place de cabines leurres et de vidéo verbalisation.

Le conseil municipal décide de confier les études et de déléguer sa maîtrise d'ouvrage au Syndicat Energies Haute-Vienne concernant l'opération d'enfouissement du réseau électrique et de pose de candélabres, rue Suzanne Valadon.



Enseignement

L'école bénéficie actuellement d'une jeune pour une mission de service civique d'une durée de 6 mois. Le prochain projet d'école sera axé sur le numérique. L'effectif actuel de l'école est de 201 élèves (primaire + maternelle).

Lors du conseil d'école il a été précisé que lors de la prochaine rentrée scolaire, le maire ne validera pas de nouvelles inscriptions pour les enfants habitant hors commune.

Fin mai, un courrier sera adressé aux parents des enfants entrant en maternelle par le directeur de l'école pour la visite de l'école.

Pour la prochaine rentrée scolaire de septembre, les classes seront réparties de la manière suivante :

Petite section : 25

Moyenne et grande section : 18 MS + 7 GS

Grande section et CP : 7 GS + 12 CP + 6 enfants du voyage (EDV) CP

CP et CE1 : 12 CP + 10 CE1 + 4 EDV CE1

CE1 : 19 + 6 EDV

CE2 : 27

CM1 : 22 + 5 EDV CE2

CM2 : 21 + 6 EDV CE2

Un 3^{ème} poste d'ATSEM est demandé. La possibilité de la mise en place d'un demi-poste supplémentaire de septembre à décembre sera étudiée.

La fête de l'école aura lieu le samedi 24 juin 2017.

Une journée Portes Ouvertes a eu lieu à la maternelle le mercredi 29 mars pour l'inauguration des jeux et décorations de la cour de la maternelle.

Dans le cadre du plan Vigipirate et afin de sécuriser l'accès des enfants à l'école, il est proposé d'améliorer les conditions de circulation allée des Tilleuls aux abords de l'école. La circulation devrait être interdite sur une portion de l'allée des Tilleuls devant la maternelle et un sens unique sur une autre portion.

La Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN) attachée à l'école, a demandé à être remplacée à compter de la rentrée prochaine.



Les Dossiers du Conseil du 24 Février 2017 (suite)



Finances

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour 2017.

Taxe d'habitation : 13,03%, Taxe sur le Foncier Bâti : 22,77%, Taxe sur le Foncier Non Bâti : 69,43%

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'adopter le budget primitif 2017 du budget principal et du budget eau et assainissement comme suit :

	Budget principal		Budget eau et assainissement	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1419508.37	1419508.37	339 495,49	339 495,49
INVESTISSEMENT	903480.55	903480.55	405 662,66	405 662,66
TOTAL	2322988.92	2322988.92	745 158,15	745 158,15

Suite à des actes d'incivilité (*problèmes récurrents*) rencontrés sur la commune concernant l'affichage sauvage qui représente une charge pour le budget de la commune, le conseil municipal décide d'instaurer un tarif soit :

- 40 € forfaitairement
- + 5 € par affiche ou autocollant.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 150 € à la Banque Alimentaire de Limoges destinée à financer une partie de l'achat d'un véhicule réfrigéré.



Vie Associative

Manifestations passées

12 mars à 12 h : Repas des AS

18 mars à 20 h 30 : Concours de belote du Comité des Fêtes : 68 équipes avec des lots pour toutes les équipes.

19 mars: Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à 11 h. La médaille de la croix d'honneur a été remise à M. Albert VIGIER par le Général BOUÏSSOU.

Manifestations à venir

11 avril à 20 h 30 : Spectacle « Philippe LARS » à la salle des fêtes dans le cadre de la culture au Grand Jour organisé par la commission « Vie Associative ».

15 avril à 14 h : Greffe des châtaigniers, à 20 h 30 : Loto du Comité des Fêtes et à 21 h : Concert de « Earl and the Overtones » organisé par l'association Buddies Crew

21 avril à 20 h au restaurant scolaire : Soirée projection 4 L TROPHY (sponsors et partenaires invités)

22 avril à 13 h 30 : Concours de pétanque du SCS

22 et 23 avril de 10 h à 19 h : Salon des animaux de compagnie

23 avril à 10 h : 2^{ème} édition « Les marchés de Poids Plume »

19 mai : Randonnée gourmande organisée par la commission « Vie Associative » - 2 circuits. 1^{er} départ à 19 h 30 et 2^{ème} départ à 20 h : Prix : 8 € pour les adultes, 3 € pour les enfants de moins de 12 ans

23 juin : à partir de 19 h - « Faites de la Musique » sur l'esplanade de la mairie organisée par la commission « Vie Associative ». Barbecue prévu.

Sur l'Agenda du Conseil Municipal

18 avril	18 h : Commission Communication CCV	04 mai	18 h 30 : Réunion « Apprentissage » CCV
19 avril	10 h : Bureau Communautaire	07 mai	8 h - 19 h : Elections Présidentielles 2ème tour
23 avril	8 h - 19 h : Elections Présidentielles 1er tour	08 mai	11 : Commémoration du 08 mai
28 avril	20 h 30 : Conseil Municipal	10 mai	9 h : PLUI Beynac
29 avril	11h : Cérémonie « Souvenir de la Déportations »	13 mai	11 h : Baptême Républicain

Espace des Associations

Comité des Fêtes

Concours de belote du 18 mars 2017

Le Comité des Fêtes de Séreilhac a organisé le 18 mars 2017 un concours de belote qui a réuni 68 équipes le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Poids Plumes

2^{ème} édition des Marchés de Poids Plume le dimanche 23 avril 2017 à 10h

Infos pratiques :

L'entrée au Marché de Poids Plume est gratuite et ouverte à tous.

Exceptionnellement, les apports ne seront pas acceptés lors de cette journée.

Pour contacter la ressourceurce Poids Plume :

Tél : 05 55 30 94 77

Mail : ressourcerie.sereilhac@gmail.com

Adresse : 2 rue des Lilas, 87620 Séreilhac

Poids Plume est ouverte :

Mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h

Dimanche de 10h à 17h

L'Assemblée Générale aura lieu le 28 avril 2017 à 20h, au restaurant scolaire de Séreilhac

Sporting Club de Séreilhac

S.C.SEREILHAC



**CONCOURS
DE
PETANQUE**

**SAM.
22
AVRIL**



**OUVERT A TOUS
INSCRIPTIONS : 13H30**

AU STADE DE SEREILHAC

5€ PAR JOUEUR

**REMISE
DES ENGAGEMENTS
+
LOTS**

**TOURNOI
DU CLUB
+ REPAS** **2/3/4
JUN**

**BUVETTE
+
SANDWICHS**



<http://sc-sereilhac.footeo.com/>
<https://www.facebook.com/SCSereilhac>



Les Petites Canailles

SEREILHAC

1^{er} Mai 2017

Centre bourg de 8h à 18h

VIDE GRENIER & MARCHE ARTISANAL

**VENTE DE PLANTS, DE FLEURS
ET DE LEGUMES**

Au profit des enfants de l'école de Séreilhac.

Informations et réservations :

Lucie Magliulo : 06 85 66 92 08

Valérie Thromas : 06 61 80 22 29

Organisé par l'association des Petites Canailles.

IPNS

ne pas jeter sur la voie publique

Les marchés de POIDS PLUME

2^{ème} édition

**DIMANCHE 23 AVRIL 2017 À 10H
À POIDS PLUME** (2 RUE DES LILAS, 87620 SÉREILHAC)

(Exceptionnellement, les apports ne seront pas acceptés)

UNE QUINZAINE D'EXPOSANTS !

CRÉATIONS « EN RÉCUP' »

PRODUITS LOCAUX

GOURMANDISES

ATELIERS

JEUX

« LA GRANDE OURSE » VOUS RÉGALERA À MIDI !

RENSEIGNEMENTS :

Poids Plume : 05.55.30.94.77 - ressourcerie.sereilhac@gmail.com

Pour découvrir les exposants, suivez Poids Plume sur Facebook : [@ressourceriepooidsplume](https://www.facebook.com/ressourceriepooidsplume)

Espace des Associations (suite)



UCS

UNION CYCLISTE DE SEREILHAC

20^{ème} année du
grand prix de
CLAIREFAYE

LUNDI 1ER MAI 2017

Inscriptions sur place à partir de 13 heures

BUVETTE-CRÊPES



Buddies Crew

SAMEDI 13 MAI
BALLADE MOTOS
BARBECUE ET CONCERT

DÉPART 15H
100 KMS A TRAVERS
LA CAMPAGNE LIMOUSINE

APÉRO +
BBQ AU
LOCAL

CONCERT ROCK 21H
DIRTY WATER

RENDEZ VOUS PARKING HARLEY DAVIDSON
LIMOGES A PARTIR DE 14H
RETOUR AU "ROCK SPIRIT GARAGE" AU BOS VIEUX
87620 SÉREILHAC.TEL0613532077 FB:BUDDIES CREW

CONCERT
7C



Gym Loisirs

LE 26 MAI 2017

20h30

SEREILHAC salle polyvalente

ZUMBA
DANCE



PARTY

Avec la pétillante !!

Marina



tél: 06 89 56 29 99 ou 06 10 75 73 99



La Croisée des Idées



4ème édition de l'association
La Croisée des idées

PUCES DE COUTURE
ET LOISIRS CRÉATIFS

Le jeudi 25 mai 2017

de 8 h à 18 h

Salle des fêtes de Maison Neuve
À Séréilhac (87)

Entrée libre - Salon de thé

Renseignements et réservation
: 06 45 69 56 22 / 06 88 74 75 10



Pour Info (suite)



Salon des Animaux

SALON des ANIMAUX

EXPO
VENTE
CONSEILS
ANIMATIONS

Sam. 22 & Dim. 23 Avril
10h à 19h - Sèreilhac (87)

Entrée 3€ / Gratuit -18 ans / Restauration sur place

Logos: INEC, populaire, la vauz, Centre de Prévention Maïff, Sèreilhac, bleu



Championnat

Championnat Regional de Derby Eventing et de Derby Cross

14 Mai 2017

Buvette
Restauration sur place
Baptêmes à poneys

ENTREE GRATUITE

à Sèreilhac

Dans le parc de la salle des fêtes sur un terrain en herbe et en sable avec des obstacles fixes et mobiles



Ecole Guillaume Bourton

Permis vélo et internet

Cette année, les élèves de CE2 et CM2 ont bénéficié de l'intervention de la gendarmerie et de Prévention Maïff pour la formation aux Permis Piéton et Internet.

Au-delà de la sensibilisation, très importante à cet âge, la remise « officielle » des permis, après l'évaluation, en présence d'élus de la commune, d'un représentant de Prévention Maïff, de la gendarmerie et des enseignants, marque le début pour nos élèves de nombreux parcours qui les mèneront à leur statut de Citoyens.



Semaine de l'école maternelle

« **Nouvel espace, nouveaux apprentissages** »

L'école maternelle a entrepris de réhabiliter l'espace de la cour de récréation avec des tracés au sol pour définir des espaces de jeux.

Des ateliers parents/enfants ont permis de créer de nouveaux espaces ludiques : mur à manipuler, mur du son, fresque décorative sur les grillages et au-dessus du jardin de l'école, fabrication de cabanes, plantations, fabrication de circuits à eaux et à bouchons... Grâce à la mobilisation de la mairie, des parents et de l'équipe enseignante de la maternelle, ce projet a été fédérateur et d'une grande réussite.



Service Civique pour l'école

L'école est à la recherche d'un jeune qui pourrait être embauché dans le cadre d'un service civique à partir de la rentrée 2017.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation. Il serait conclu pour une période de 6 mois à raison de 24h par semaine.

Si vous êtes intéressé par cette mission, vous pouvez envoyer CV et lettre de motivation à l'inspection d'académie (à l'attention de la circonscription Haute-Vienne 1) – 13 rue François Chénieux – CS23124 – 87031 – Limoges cedex 1



Pour Info (Suite)



Merci Téléthon

L'AFM TELETHON DE la HAUTE VIENNE organisait sa soirée MERCI TELETHON.

La soirée qui avait lieu à Rilhac-Rancon vendredi 7 avril, a commencé par la projection de photos illustrant les différentes manifestations organisées dans les 110 Communes de Haute Vienne tout en affichant les montants réunis au cours de ce Téléthon 2016, en présence de nombreux officiels et bénévoles.

92 740 769€ tel est le montant définitif de la recette du TELETHON à l'échelle nationale.

La Haute Vienne a récolté 550 000€, dont 220 000€ au titre des manifestations organisées et 330 000€ de dons directs sur les 110 sites de haute Vienne, par téléphone ou internet.

Le leitmotiv de la soirée « Ensemble nous sommes plus forts ».

La coordination a remercié les partenaires du début et toujours présents, les pompiers, le Lions Clubs pour la gestion les appels au 3637.

M. Bernard BARATAUD a pris la parole pour expliquer comment il avait lancé le Téléthon en 1987 après le décès de son fils d'une myopathie de Duchenne, dans un discours émouvant mais rempli d'espoir pour les malades et leur famille. Il est aussi à l'origine du centre de Recherche « Généthon », ce pôle qui emploie plus de deux cents scientifiques à Évry.

Le décryptage du génome humain a pu se faire avec la collaboration de nombreux pays, chacun étant chargé d'en décoder un morceau. Aujourd'hui, les espoirs sont placés dans la thérapie génique pour aboutir à la guérison.

Ensuite, M. Emmanuel THEVENOT, chercheur au Généthon et originaire de Limoges, a expliqué un peu plus en détail le fonctionnement cellulaire, les gènes et les thérapies géniques. Actuellement, un caryotype se fait plus facilement et rapidement, ensuite le plus difficile est de trouver où se situe l'anomalie, pour y introduire un gène sain par le biais d'un vecteur. Les maladies très ciblées comme celle de l'œil sont plus faciles à atteindre contrairement aux maladies des muscles. La recherche a beaucoup avancé en 30 ans mais a encore du chemin à parcourir, les progrès sont encourageants pour les malades et leur famille.

La soirée a été animée par des artistes comme Ema Rym, le groupe LUSITANOS...

C'est dans ces moments là que générosité rime avec solidarité et où elle prend tout son sens.



Culture au Grand Jour

La culture au Grand Jour était à Séreilhac avec un concert-spectacle gratuit de Philippe Lars. Un dossier avait été déposé par Eric Maneuf auprès du Conseil départemental car il souhaitait avec toute sa conviction que les séreilhacois puissent profiter de spectacles gratuits et de qualité. Philippe LARS est un chanteur drôle et sensible peu conventionnel, inclassable. Il a de la voix, joue du banjo, de la guitare classique, électrique, du piano. Il est auteur compositeur interprète et se produit dans la Région mais aussi dans toute la France. Il a participé au Printemps de Bourges.

Une soirée chamarrée, ponctuée de chansons, d'exercices de style, de mots et d'instruments, entrecoupée parfois d'une blague. Le public venu nombreux a apprécié le spectacle. Philippe LARS, lui a beaucoup aimé l'accueil et l'ambiance du public.

Si vous n'avez pas pu venir l'apprécier, il nous fera le grand plaisir de venir à la Fête de la Musique de Séreilhac qui aura lieu vendredi 23 juin, place de la Mairie.



Boite à bouchons



Une boîte à bouchons est à votre disposition dans le hall de la Mairie. Vous pouvez venir les déposer aux heures d'ouverture de la Mairie. Merci.



Exposition Mairie

Exposition
Hall de la Mairie
Les Présidents de la République



Pour Info (Suite)

POUR INFO : le ramassage des poubelles (déchets verts) du lundi 1er Mai se fera le mercredi 03 mai

Infos jeunes - La Garantie jeunes

Généralisée depuis le 1^{er} Janvier 2017, la garantie jeunes est désormais une modalité spécifique du nouveau parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Le point sur ce dispositif ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni étudiants.

Ce qu'il faut retenir :

Bénéficiaires. La garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus ayant quitté l'école sans emploi ni formation et dont les ressources ne dépassent pas le montant du revenu de solidarité active (RSA), déduction faite du forfait logement.

Accompagnement. Un contrat d'accompagnement individuel et collectif est conclu entre le jeune et la mission locale, permettant l'accès à une pluralité d'expériences professionnelles et de formation, en vue de construire ou de consolider un projet professionnel.

Allocation. Le jeune peut bénéficier d'une aide financière mensuelle d'un montant équivalent au RSA pour une personne seule. Cette aide est cumulable avec des revenus d'activité s'ils ne dépassent pas 300 € par mois. Au-delà de ce plafond, l'allocation est dégressive et est supprimée lorsque le total des ressources atteint 80% du SMIC brut mensuel.

Durée. Le contrat d'accompagnement est conclu pour une durée de 1 an. Cette durée peut être prolongée si nécessaire, jusqu'à 6 mois sur décision de la commission de suivi des parcours.

PETIT RAPPEL DE CIVILITÉ



Il est demandé aux habitants de s'équiper d'une boîte aux lettres et de bien vouloir vérifier que tous les noms des personnes qui habitent dans le logement soient affichés.

C'est une obligation car cela permet aux facteurs de vous déposer tous vos courriers et aux services d'urgence de vous localiser le plus rapidement possible..

Nous vous remercions de votre compréhension.

RAPPEL

Commémoration des Déportés
le 29/04/17 à 11 h
Commémoration
du 08 mai le 08/05/17 à 11 h

Étang

La pêche est interdite dans le grand étang de Séreilhac à Maison Neuve .
La réouverture se fera en 2018 suite à sa vidange.



Agence Postale



L'Agence Postale sera fermée exceptionnellement **Le mercredi 19 avril 2017**

POUR LE PONT DE L'ASCENSION
Le vendredi 26/05 et le samedi 27/05/17

Merci de votre compréhension.

Manifestations des Associations à Venir

22 avril	Concours de pétanque - SCSéreilhac - Stade	1er mai	Fête du Printemps - Vide Grenier et marché - Les Petites Canailles - Bourg 20ème prix de Clairefaye - UCS
22 & 23 avril	Salon des Animaux de compagnie - Salle des fêtes - Maison Neuve	13 mai	Balade moto et concert « Dirty Water » Buddies Crew - Le Bos Vieux
23 avril	2ème édition Marché - Poids Plume - 2 rue des Lilas	14 mai	Fête du cheval - Maison Neuve
		19 mai	Rando pique-nique des Associations